



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2017

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M THOMAS THIBAUT

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos références

Numéro fiscal : 14 69 517 608 160 C
Référence de l'avis : 17 91 4287777 83
Numéro de contrat de prélèvement : P3 91 0125493 36
RUM* : FR46ZZZ005002P391012549336
Numéro de propriétaire : 471 T00743 K

Débiteur(s) légal(aux) :
USUFRUITIER 0651 MCGQ7D
M THOMAS THIBAUT MICHEL F

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 04/08/2017
Date de mise en recouvrement : 31/08/2017

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **16/10/2017**

1 316,00 €

91121

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2017
directement sur **impots.gouv.fr**
ou auprès de votre centre prélèvement service,
la somme à payer sera prélevée le 26/10/2017
sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.

Compte à débiter :

Numéro de compte : FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073
Titulaire : M THOMAS THIBAUT
Établissement teneur du compte : LBP CENTRE DE PARIS
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée**.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : **0 811 36 96 09* DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19H**
- ⇒ **Par courrier** : Questions sur la mensualisation ou le prélèvement à l'échéance
CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
Autres questions : votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PALAISEAU - S.A.I.D. 1ER SECTEUR
3 RUE EMILE ZOLA - 91874 PALAISEAU CEDEX

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Département :

91 ESSONNE

Commune : 471 A ORSAY

TF 2017		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2016	25,52 %	0,38 %	0,851 %	16,37 %	0,652 %	7,03 %	%	
	Taux 2017	25,52 %	0,431 %	0,815 %	16,37 %	0,652 %	6,83 %	%	
	Adresse	27 RUE DE LA CURE D AIR							
	Base ①	2503	2503	2503	2503	2503	2503		
	Cotisation	639	11	20	410	17	171		1268
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Propriétés non bâties	Cotisations								
	2016	636	9	21	408	17	175		
	2017	639	11	20	410	17	171		
	Cotisation totale ③	639	11	20	410	17	171		1268
	Variation ④	+0,47 %	+22,22 %	-4,76 %	+0,49 %	0 %	-2,29 %	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations								
Propriétés non bâties	2016								
	2017								
		Variation	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Majoration base terrains constructibles intercommunalité	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »									
Base « collectivité »									
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 5 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 6 €						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			48
						Dégrevement « Habitation principale »			
						Dégrevement JA « état »			
						Dégrevement JA « Collectivité »			
Références administratives : 910 51 021 121 471 471 N P						Montant de votre impôt :			1316